

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18757**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure Angevine d'Informatique et de Productique, spécialité "Informatique et Réseaux".

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure Angevine d'informatique et de productique (ESAIP) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur général, Recteur de l'académie de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur ESAIP, spécialité Informatique et Réseaux peut exercer les activités suivantes :

En systèmes d'information durables, l'ingénieur ESAIP est préparé à exercer tous les métiers de l'ingénierie informatique dans un contexte international : systèmes et réseaux, sécurité informatique, génie logiciel, qualité logiciel, développement web et développement mobile, bases de données, informatique décisionnelle, consulting en systèmes d'information. Par la nature de ses connaissances, il intègrera des postes d'ingénieurs dans les domaines du réseau, de la sécurité, du développement, de l'architecture des systèmes d'information, de la conception de produits, de la recherche, des méthodes et sera également à même d'assurer des missions spécifiques dans le domaine de l'e-sécurité et du green IT.

Le métier de base de l'ingénieur consiste à poser et résoudre de manière toujours plus performante des problèmes souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre, au sein d'une organisation compétitive, de produits, de systèmes ou de services, éventuellement à leur financement et à leur commercialisation. A ce titre, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains, reposant sur une solide culture scientifique.

Systèmes d'information durables : L'ingénieur ESAIP est capable de modéliser et de concevoir des produits logiciels, des bases de données, de gérer les systèmes informatiques, de développer des applications web et applications pour mobiles optimisées, de mettre en place des modèles d'informatique décisionnelle et de les déployer. Il met en œuvre et administre les réseaux, ainsi qu'assure leur sécurisation.

Chaque ingénieur peut se spécialiser sur une des quatre options :

- Auditer un système informatique afin de détecter ses failles et ses vulnérabilités : **e-sécurité.**
- Analyser les besoins techniques du client en collaboration avec l'équipe commerciale, proposer des solutions durables : **IT consultant.**

- Réduire l'impact environnemental des systèmes d'information grâce à la virtualisation, le cloud computing et l'analyse du cycle de vie logiciel : **Green IT 1.0**

- Utiliser les TICs pour optimiser des produits et/ou des processus métiers en fonction de leur empreinte environnementale : **Green IT 2.0**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ingénieur ESAIP, spécialité « informatique et réseaux » - systèmes d'information durables exerce son activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que :

- Ø Les sociétés de services en ingénierie informatique
- Ø Les sociétés informatiques, départements informatiques (maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage), ou services d'ingénierie dans le domaine de la Banque, Finance ou Assurance
- Ø Les sociétés informatiques, départements informatiques (maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage), ou services d'ingénierie dans le domaine de l'industrie, les institutions, les collectivités, les sociétés de conseils et/ou d'audit des systèmes d'informations.
- Ø Les laboratoires de recherche

5 familles sont identifiées :

Ø **Le management et le pilotage :**

responsable du système d'information, chef de projet étude et développement informatique, chef de projet MOA

Ø **L'infrastructure et l'architecture :**

architecte de bases de données, architecte réseaux informatiques, architecte système d'information, ingénieur système réseau informatique, ingénieur sécurité informatique.

Ø **Les études, développement et intégration :**

ingénieur d'application informatique, ingénieur d'étude et développement informatique, ingénieur logiciel informatique, ingénieur informatique décisionnelle.

Ø **Le marché (commercial, affaires, avant-vente) :**

Ingénieur avant-vente informatique, chargé d'affaire informatique, ingénieur informatique décisionnelle

Ø **Etude et recherche scientifique :**

ingénieur recherche et développement en informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1801 : Administration de systèmes d'information

Réglementation d'activités :

Non

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et évaluations

répartition des crédits ECTS

Le parcours des trois années du cycle ingénieur représente 60 crédits ECTS par an soit 180 crédits ECTS.

Sciences :	34.5 crédits ECTS
Informatique Technologie :	55 crédits ECTS
Entreprise et management :	22 crédits ECTS
Communication :	21 crédits ECTS
Green IT et Environnement :	7.5 crédits ECTS
Stages :	40 crédits ECTS

Les unités d'enseignement : UE

UE sciences : mathématiques, sciences physiques, traitement du signal, initiation à la recherche.

UE informatique et technologique : intégration IT, développement informatique, systèmes et réseaux, bases de données, sécurité réseaux, technologie du web, e-sécurité.

UE communication : communication en langues française et étrangères, stage, culture internationale, éthique professionnelle.

UE Green IT : Environnement et développement durable, démarche RSE, cloud computing, éco conception logicielle

Modalités d'évaluation des acquis :

Pour toutes les matières de chaque unité d'enseignement, des évaluations des connaissances et des compétences acquises durant le parcours de formation sont réalisées de façon continue sur chaque semestre : devoir sur table, contrôle sur ordinateur, interrogation orale, compte-rendu de travaux pratiques, participation. Le passage en année supérieure nécessite l'obtention des 60 crédits ECTS.

Des séances de réparation sont programmées à la fin de chaque semestre.

Conditions de diplôme : validation des 180 crédits ECTS + validation du niveau européen B2 en anglais.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	le directeur de l'école, le directeur des études, le responsable du cycle ingénieur
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X	possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	le directeur de l'école, trois représentants d'entreprises, le directeur des études, le responsable du cycle ingénieur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le titre ingénieur ESAIP confère le Grade de Master. Il est possible de préparer pendant le cycle ingénieur un double diplôme avec l'ESSCA avec une année supplémentaire.	Double diplôme avec la Hochschule de DARMSTADT.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Date initiale d'habilitation : 02/12/1997 liste des parutions au JO : 08/07/1999 BOEN du 02/09/1999 - JO 18/12/1999 - BO 25/09/2003 - JO 18/03/2008 - BO 5/03/2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

- Ø 1024 diplômés depuis la création depuis en 1998.
- Ø 424 élèves présents dans l'école.

Autres sources d'information :

www.esaip.org

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

esaip Angers 18 rue du 8 mai 1945 CS 80022 - 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

esaip Angers : 18 rue du 8 mai 1945 CS 80022 - 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou cedex 01

Historique de la certification :